

N°2023/273

Nouméa, le 29 août 2023

## BILAN DE LA CAMPAGNE DE RÉGULATION DE REQUINS TIGRES ET BOULEDOGUES DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 AOÛT 2023

La Ville de Nouméa informe que la campagne de régulation de requins tigres et bouledogues menée avec le concours de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) s'est achevée vendredi 25 août.

7 requins, dont 5 tigres et 2 bouledogues ont été prélevés aux abords du littoral de Nouméa.

La Ville de Nouméa rappelle que la baignade est interdite sur l'ensemble des plages, à l'exception de la zone protégée de la Baie des Citrons.

Quant aux activités nautiques, elles restent interdites sur l'ensemble des plages de Nouméa ainsi qu'à l'île aux Canards et l'îlot Maître **jusqu'au mercredi 30 août inclus**.

À l'issue de la période de sauvegarde, les activités nautiques pourront reprendre mais toujours aux risques et périls des usagers.